

BALLÉE

Les riverains de la Vaige au contentieux



Loup Francart qui souhaitait passer la main après dix ans de présidence a été remplacé par Paul-Henry Vitton (à gauche).

L'association des Riverains de l'Erve, du Treulon et de la Vaige a décidé, en lien avec d'autres associations, de déposer un recours contentieux contre l'Agence de l'eau Loire-

Bretagne.

« De nombreuses questions restent sans réponses malgré les courriers envoyés. Par exemple, la qualité de l'Erve est jugée bonne à très bonne

par l'agence de l'eau Loire-Bretagne mais mauvaise par la CLE Sarthe aval... », a rappelé le président Loup Francart lors de l'AG. Celui-ci cite aussi « l'introduction par cette même agence d'un "taux d'étagement" et d'un "taux de fractionnement" sur nos rivières, termes qui ne figurent dans aucun texte de loi, mais dont le seul but est de justifier la suppression du plus grand nombre de barrages sans respecter les nombreux usages liés au maintien d'un niveau d'eau. »

Autre preuve pour l'association de ces abus, les travaux effectués sur la Vaige qui ne font que renforcer les étiages sévères que connaît déjà cette rivière et la videront à terme de tous ses poissons.

La continuité du combat semble assurée avec Paul-Henry de Vitton, le nouveau président. Celui-ci a rappelé que « Le département de la Mayenne détient malheureusement dans le bassin Loire-

Bretagne, un triste record : celui de la plus grande suppression de seuils de rivière sur ses cours d'eau non domaniaux. Plus d'une centaine d'ouvrages ont été arasés. Les ouvrages véritablement aménagés en respectant leur hauteur d'origine se comptent sur les doigts d'une main. En période de crue, l'eau descend la rivière comme un boulet de canon emportant tout sur son passage. Les cours d'eau se transforment en drains. Les nappes d'accompagnement des cours d'eau ne se remplissent plus suffisamment et ne peuvent donc redonner de l'eau en période d'étiage, réduisant la faune piscicole à une taille ne dépassant pas quinze centimètres de long. Les herbages et les puits en bordure de rivières s'assèchent. C'est tout un écosystème millénaire qui est fragilisé. Cette continuité dite écologique se transforme en désastre écologique. »

Jeudi 28 février 2019 | LE COURRIER DE LA MAYENNE | 37

Caption:

Description:

Dimensions: 627 x 465

aperture: 2.4

credit:

camera: iPad

caption:

created_timestamp: 1551370312

copyright:

focal_length: 4.28

iso: 50

shutter_speed: 0.05

title:

orientation: 1

keywords: Array